



Sainte-Sophie

AVIS PUBLIC À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie, que :

Le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous, lors de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 à compter de 19 h à l'hôtel de ville, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. En période de pandémie, il est possible que la séance soit tenue à huis clos via la plateforme de visioconférence Zoom.

Emplacements et nature des demandes :

Lots 4 036 430, P-4 039 300, P-4 039 201 et P-4 038 114, rue Gascon, zone « CH-212 » (6877-88-2889)

- Pour la largeur d'un lot projeté de 30 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une largeur minimale de 50 mètres ;

101, rue Émile-Nelligan, zone « CH-212 » (6977-03-3011)

- Pour l'empiètement du bâtiment accessoire (garage détaché) dans la cour avant, soit à une distance de 14 mètres de l'emprise de rue, alors que la réglementation en vigueur ne permet aucun empiètement dans la cour avant ;

Lot P-2 758 362, rue Durocher, zone « RU-616 » (7176-86-4836)

- Pour la profondeur d'un lot projeté (6 448 056) de 47 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une profondeur minimale de 60 mètres.

Lot 2 760 985, rue Racine, zone « CH-221 » (7479-86-4321)

- Pour la superficie du lot de 1814,6 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur exige une superficie minimale de 3000 mètres carrés ;
- Pour la largeur du lot de 30,1 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une largeur minimale de 50 mètres.

Le tout conformément au Règlement numéro 620 intitulé « Dérogations mineures ».

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes au plus tard jusqu'à 14 h le jour de la séance, par écrit à l'aide du formulaire informatique à l'adresse suivante :

<https://www.stesophie.ca/La-parole-aux-citoyens> ou par communication écrite adressée au nom du Conseil Municipal au 2199 boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, CE 11^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021).

Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier